



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2026

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-212201149-20261001-09_2026_01-DE

L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} octobre, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de la commune, sous la présidence de Mr RÉALLAND Nicolas Le Maire.

Nombre de Conseillers En
exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Absent Procuration(s) : 0

Abstentions : 0

Exclus : 0

Date de convocation :
25/09/2026

Etaient présents : REALLAND Nicolas – HARIVEL Patrick – PACÉ Françoise –
CARRÉ Aurélien – LEFEUVRE Hélène – MENARD Danièle –
HAMON Yannick – HAMEON Béatrice – METAYER Pascal –
JOUAN Dorothée – DERVAUX Clément – CASTEL Laetitia –
GERARD Jean-Marie – FARQUHARSON Nelly – LEBAS Justine

Était absent :

Étaient excusés :

Secrétaire de séance : PACÉ Françoise

09/2026/01

Il est porté à la connaissance de l'assemblée la teneur du procès-verbal de
séance du conseil du 9 juillet 2026.

Il est proposé de l'adopter.

OBJET :

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, et après en avoir délibéré :

**ADOPTION PV SEANCE DU
9 juillet 2026**

☒ PREND CONNAISSANCE de la teneur du procès-verbal de la séance
du conseil du 9 juillet 2026.

☒ APPROUVE ce procès-verbal et n'y appose aucune modification.

☒ AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document
nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de ST BRIEUC, le 5
octobre 2026
et publication ou notification le 5
octobre 2026

Le secrétaire de séance,
PACÉ Françoise

Le Maire,
RÉALLAND Nicolas

Envoyé en préfecture le 05/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le

ID : 022-212201149-20261001-09_2026_01-DE